



Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du

Mercredi 18 novembre 2020

Pour diffusion :

*Aux adhérents de l'Association
A la sous-préfecture de Rambouillet
A la mairie de Saint Rémy lès Chevreuse*

Ouverture de l'Assemblée :

Cette assemblée générale ordinaire concernait le bilan de l'exercice 2019 ayant pris fin au 31.12.2019

L'assemblée générale avait été prévue le 25 mars 2020, mais compte tenu de la situation sanitaire celle-ci n'a pu être maintenue. Après bien des annulations de dates, le conseil d'Administration a opté pour une présentation écrite adressée par mail aux 98 familles adhérentes, 15 jours avant l'Assemblée.

Dans ce laps de temps les adhérents étaient invités à poser leurs questions ou commentaires à l'adresse mail du siège de l'association.

Ordre du jour : conformément à la présentation de l'Assemblée Générale ci-dessous :

1. Rapports moral :

Animations, Environnement quartier de Beauplan, (Marnières, dossiers G.T.T. Bois de Beauplan, Antenne Free) Environnement Commune, (Aérodrome de Toussus Le Noble, Gare de Saint Rémy)

2. Rapport financier

3. Vote du quitus

4. Questions diverses

5. Renouvellement des membres du CA

Commentaires reçus de la part des adhérents dans les 15 jours suivant la présentation de l'A.G. /

Chapitre CADRE DE VIE :

Forêt départementale de Beauplan

Une adhérente informe que des individus vivent dans le bois avec un chien. La police municipale est intervenue à 2 reprises pour leur signifier qu'ils n'avaient pas à rester dans les lieux. Malgré l'interdiction les vagabonds persistent et se sont installés. Apparemment ils n'ont pas l'intention de « déménager » : couvertures et bâches leur permettent d'y dormir.

Même s'ils ne sont pas agressifs, et le chien pas méchant des promeneurs et des jeunes enfants peuvent ne pas se sentir en sécurité.

L'Association, par 2 fois a insisté auprès des élus (dernière en date conseil municipal de novembre 2020). Le chien n'est pas méchant mais la forêt est son domaine, des jeunes enfants qui se promènent peuvent être effrayés. Un incident peut arriver.

Nuisances TotalGaz Transport

Une adhérente précise que tous les problèmes ne sont pas résolus. Différentes sources de bruit ont été détectées l'une d'elle a été prise en charge par G.T.T., mais une autre nuisance perdure jour et nuit en période chaude, qui empêche les riverains de dormir fenêtres ouvertes.

Le bruit a été très présent durant le premier confinement au point que personnel de surveillance du centre, présent en cette période, a abordé les riverains et leur a demandé si ce bruit était habituel. Il semblait très impressionné par son volume sonore.

Après échanges de mail entre l'association et les riverains, il a été décidé de reprendre contact avec G.T.T. – Mairie – Riverains et Association pour revenir sur le dossier début 2021 afin de solutionner les nuisances avant les périodes chaudes.

2 - Rapport Financier

Le bilan financier a été adressé par mail avec la convocation.

3 - Vote du quitus (Aucun quorum requis)

19 familles adhérentes ont voté :

Rapport moral : vote POUR à l'unanimité

Rapport financier : vote POUR à l'unanimité

-0-0-0-0-

Assemblée Générale Ordinaire du 18 novembre 2020 Association «Vivre les Hauts de Saint-Rémy» EXERCICE 2019 – 2020

Ordre du jour :

Rapports moral :

Animations, Environnement quartier de Beauplan, (Marnières, dossiers G.T.T. Bois de Beauplan, Antenne Free) Environnement Commune, Expérimentation Aérodrome de Toussus Le Noble : actions des Maires et des Riverains, Gare de Saint Rémy,

Rapport financier

Vote du quitus

Questions diverses

Renouvellement des membres du CA

1 RAPPORT MORAL :

Fonctionnement de l'association :

Membres du bureau :

Présidente : Martine MICHEL,

Vice-Présidente : Florence BOUTES

Trésorière: Sylvie ROUX

Membres du Conseil d'Administration : Patrice RAGOT, Olivier RODOLPHE, Pierre TOUTON, Alain MICHEL

Le Conseil d'Administration s'est réuni tous les 2 mois eu égard aux nombreuses activités réalisées cette année.

Nombre de familles adhérentes pour l'année 2019/2020 : 98 familles

Une liste de 230 membres est gérée par Patrice RAGOT

Le site <http://vhsr.fr> est géré par Alain MICHEL.

Elle cotise et fait partie :

- De l'Union des Amis du Parc fondatrice du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse, en qualité de membre du Conseil d'Administration,
- De la Commission Consultative de l'Environnement, en préfecture, pour représenter l'U.A.P dans le dossier de l'aérodrome de Toussus-Le-Noble.
- Du Comité de Suivi de la Charte de l'aérodrome présidé par le Maire de Toussus-Le-Noble
- Du Collectif ALLIANCE pour limiter les nuisances aériennes
- Du Collectif POLE GARE SAINT REMY pour s'opposer au projet en l'état de la R.A.T.P.

14 avril : Printemps des Artistes - 10^e édition

Animation menée par Florence Boutes

Six artistes amateurs et professionnels, venus des communes du Parc, ont accepté le défi que le Printemps des Artistes relevait pour la dixième fois. Depuis 2009, VHSR propose aux visiteurs de découvrir une exposition annuelle dédiée à la peinture, à la photographie et à la sculpture qu'ils soient néophytes, ou professionnels, dans une ambiance chaleureuse.

Près de 300 personnes se sont déplacées pour admirer les œuvres présentées.

L'après-midi, un vent d'harmonie a soufflé sur l'exposition quand des élèves de l'école de musique de Saint Rémy ont joué de leurs instruments.

Florence Boutes, après ces 10 années de succès, souhaite se diriger vers d'autres thèmes d'animation.

Catherine Mouchnino reprendra le flambeau.

12 mai : « Les trésors de Toutankhamon, La Cité des Sciences, le Planétarium.

Animation menée par Sylvie Rouix, Martine Michel.

Le Trésor du Pharaon célébrait le centenaire de la découverte du trésor archéologique le plus fabuleux trouvé au 20^e siècle.

Pendant le trajet, Mme ROUX a abordé l'importance de l'Egypte au temps de l'empire, les croyances, l'accès au trône du jeune roi et la légende de la malédiction après l'ouverture du tombeau.

Occasion unique d'admirer plus de 150 pièces maîtresses dont 50 voyageaient pour la première fois hors d'Egypte.

21 juin : Fête de l'été à Beauplan

En coordination avec la municipalité, le Lions Club, les parents d'élèves des écoles J. Liauzun et V.H.S.R.

Très beau succès..

La chorale des enfants des écoles de Saint Rémy a été gérée par les parents d'élèves.

La restauration sur place : un moment de rencontre très convivial, et le beau temps permettait à chacun de s'installer tranquillement avec les amis.

Le bénéfice net réalisé de 900 € a été intégralement reversé à l'Association « Imagine for Margo » dédiée à la recherche du cancer pour les enfants.

Une animation musicale avec orchestre et DJ était offerte par la municipalité. Des jeux et des stands pour enfants étaient organisés le dimanche après-midi sur les pelouses de la maison d'ORPEA

13 Octobre : Brocante

Géré par Alain Michel

La sécurité étant maintenant une priorité la vigilance s'impose. Nous avons donc demandé aux exposants qui se trouvaient en bout de rue de bien vouloir placer leur véhicule au travers de la chaussée, ce dont nous les remercions vivement.

Trois voitures non autorisées étaient sur des emplacements réservés. Grâce à la Police municipale et la Gendarmerie nous avons pu, rapidement, retrouver les propriétaires de 2 véhicules qui ont libéré les places.

Nous avons dû déplacer un exposant. À cause du 3^e véhicule. Malgré l'arrêté municipal nous faisons toujours face à quelques incivilités.

Un grand Merci aux bénévoles qui nous permettent d'organiser cette manifestation chaque année. Ceux qui nous prêtent leur maison pour que le café soit chaud très tôt le matin, ceux qui fournissent l'électricité, et ceux qui accueillent les exposants pour que tout se passe dans un climat serein.

CADRE DE VIE : notre quartier BEAUPLAN :

Conseils de quartiers : Martine Michel, Olivier Rodolphe, Pierre Touton

Pas de conseils cette année le dernier ayant eu lieu en janvier 2019. Pourquoi ? TROP DE TRAVAIL ! La réponse de la municipalité n'est pas satisfaisante car d'autres conseils se sont tenus dans les autres quartiers.

Nous avons insisté lors de notre rencontre avec les candidats aux élections municipales pour que ceux-ci soient tenus régulièrement, sérieusement et efficacement.

Marnières sur le plateau : Participation à l' Enquête publique du 17/10 AU 22/11/19

Inscription dans le Plan Local de l'Urbanisme de la cartographie des carrières sur le quartier.
Cette inscription obligatoire dédouane la municipalité de toute responsabilité.
La déclaration est obligatoire en cas de vente du bien.

Dans cette enquête est également ajouté l'interdiction des parkings souterrains de + de 1 niveau eu égard aux inondations

Forêt départementale de Beauplan

Décidemment ce petit bois est bien convoité :

Par l'O.N.F qui a constaté la « dégradation de la forêt qui représenterait un danger pour le public : risques de chutes d'arbres notamment sur la route de Versailles »

Il a donc été fait de larges ouvertures pour « permettre une régénération naturelle de la forêt »

Par le P.N.R. : Le président du Parc a demandé à ce qu'une piste cyclable dans le cadre de la Véloscénie (Paris-Mt St Michel) soit aménagée. Cette suggestion saugrenue a été faite par l'association Mieux se Déplacer à Bicyclette sans en avertir les associations de quartier, parents d'élèves, VHRS, ni les habitants, alors qu'initialement le Chemin de la Butte au Buis avait été proposé.

Les habitants préférèrent un aménagement plus réduit qui permettrait de descendre au centre ville;

Nuisances TotalGaz Transport : 18 juillet

Rencontre Municipalité/Riverains/Association, à la suite de plaintes de bruits très importants **diurnes et nocturnes** (turbines, souffleries,) impossible de dormir les fenêtres ouvertes en cet été étouffant.

La municipalité a rencontré à plusieurs reprises G.T.T. en Aout et Septembre. Le dossier a été géré efficacement, et GTT a pris conscience des préjudices qu'ils faisaient subir aux riverains.

Installation d'une antenne Relai Free Plaine de Chevincourt

Un adhérent découvre par hasard un permis de construire pour une antenne relais à 400m env. de la Route de Versailles.

Nous avons rencontré le maire à plusieurs reprises : réunions, fête de la musique etc... personne ne nous avait mis au courant.

Pourtant, à l'époque, la loi du 9 février 2015 relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques, oblige les élus à informer les habitants.

Un recours gracieux a été adressé au maire pour demander la suspension des travaux afin d'étudier le dossier, de proposer différentes possibilités d'installation sachant que des pylônes EDF pouvaient accueillir des antennes relais, et qu'il existait déjà des antennes Free de grande envergure à quelques km autour de nous, de connaître la position des habitants.

Le 10 octobre nous avons reçu une réponse défavorable au recours gracieux. La loi Elan ne permettant pas à la municipalité d revenir sur une autorisation d'implantation d'antenne relais, nous avons été obligés de renoncer.

Nuisances aériennes :

Une mesure expérimentale a été négociée avec une grande partie des aéroclubs de Toussus permettant aux avions très peu bruyants de voler pendant la plage de silence accordée les dimanches et jours fériés à partir du 1^{er} avril jusqu'au 30 septembre de chaque année.

En contrepartie les avions très bruyants ont des plages de vols restreintes le samedi et le dimanche.

Cet accord concerne uniquement les avions qui font des tours de piste, les avions sortant et rentrant de l'aérodrome, les avions d'affaires, les hélicoptères sont exclus de cet accord.

Pour connaître le ressenti des riverains à la suite de l'expérience un flyer a été distribué par l'association dans le journal municipal. Les réponses sont unanimes il n'a été constaté aucune amélioration, les tours de pistes ont simplement été détournés au profit des entrées/sorties de l'aérodrome. Les avions bruyants ont réalisé des vols en extérieur !.

CADRE DE VIE : Centre-Ville :

Cœur de Ville :

1re tranche côté rue des Ecoles: Juin 2020 – été 2022 (vente février 2020)

2e tranche rue de la République : été 2021 – mi 2023 vente juillet 2021)

L'école de musique installée dans le bâtiment de la 2e tranche serait implantée dans l'extension de l'Espace Jean Racine.

Projet d'Extension de l'Espace Jean Racine :

Extension se situerait à droite de l'entrée actuelle :

Un concours restreint de maîtrise d'œuvre a été mis en place en 2019.

- Extension de 600 m2 environ pour accueillir 10 salles d'enseignement Musical et 1 salle de répétitions,
- Locaux pour l'accueil d'activités associatives ou réunions,
- Espaces de travail
- Rénovation de la cafétéria et du hall de l'espace de spectacle
- Mise aux normes accessibilité de l'ensemble du bâtiment.

Terrain des Sœurs : Terrain dans le prolongement de la route de Versailles là ou un parking a été créé.

Un projet de logements,


Un projet d'extension pour créer une déviation qui déboucherait sur une partie du parking de l'espace J. Racine et sur la rue Ditte. (en gardant une bande de 14 m de large)

Travaux Gare RER :

Malgré les recours des Associations (juin 2017 contre la phase 1 et novembre 2018 contre la phase 2) et de la municipalité (novembre 2018 contre la phase 2) la RATP persiste dans son projet de voies de garage tel que prévu initialement. Elle a refusé une proposition de médiation demandée par la Mairie et les associations pour mettre fin aux procédures juridiques.

La mise en place des aiguillages de liaison a entraîné l'arrêt des trains au mois d'Aout, et un grand nombre de plaintes des riverains du à l'accroissement du bruit et des vibrations après travaux. La mairie a également demandé l'intervention des gendarmes pour faire cesser les travaux de nuit non programmés.

2 RAPPORT FINANCIER

VIVRE LES HAUTS DE SAINT-REMY			
			
BILAN FINANCIER 2019			
Libellé de l'opération sur le compte courant	Débit	Crédit	Bilan des Principales Activités
Situation au 1/1/2019 (Rappel)		1 696,84 €	
Visite expo TOUTANKHAMON	2 043,30 €	996,00 €	-1 047,30 €
Printemps des Artistes	796,52 €	0,00 €	-796,52 €
Fete de la Musique	1 359,18 €	1 359,18 €	0,00 €
Brocante du 10/2019	2 119,68 €	5 538,00 €	3 418,32 €
Cadre de Vie (Environnement)	720,00 €	0,00 €	-720,00 €
Frais de Fonctionnement	1 531,08 €	0,00 €	-1 531,08 €
Adhésions sur l'Année 2019		1 120,00 €	98 Adhésions
TRANSFERT LIVRET sur COMPTE - COURANT .		5 702,54 €	
TRANSFERT COMPTE-COURANT sur LIVRET	6 969,85 €		
TOTAL ANNEE 2019	15 539,61 €	14 715,72 €	
Situation au 31/12/2019		872,95 €	